

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ



EDITORIAL



L'année écoulée fut riche en défis et en réussites pour le Groupement Hospitalier de Territoire du Cher (GHT18).

Les deux projets phares du GHT18, l'Equipe Mobile Gérontologique Territoriale du Cher (EMGT18) et le projet de dépistage bucco-dentaire des personnes à mobilité réduite, ont pleinement rempli leurs objectifs.

Comme présenté le 2 octobre 2019 lors du séminaire annuel du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, outre l'amélioration de l'offre de soins pour la population du Cher, ces projets ont apporté au GHT18 légitimité et visibilité au-delà même des frontières du département. Dans le cadre de la validation nationale du projet de dépistage bucco-dentaire au titre de l'Art.51 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2018, le GHT18 peut s'enorgueillir d'être la première structure en France à avoir signé une convention de financement avec la CNAM.

Les cinq appels à projet remportés en 2019 par le GHT18 prouvent par ailleurs qu'il est désormais fondamental de monter des projets de territoire qui bénéficient de l'expertise de l'ensemble des Centres Hospitaliers parties au Groupement.

La mise en place de consultations avancées d'ophtalmologie et d'oncologie au Centre Hospitalier de Vierzon a démontré les capacités du GHT18 à rendre effective les coopérations inter-établissements prévues dans le Projet Médical Partagé.

Les cinq Centres Hospitaliers du Cher ont également su démontrer leur capacité à travailler ensemble en matière de Ressources Humaines avec la création d'une charte de recrutement unique et d'un catalogue commun de formation pour 2020. La convergence des Systèmes d'Information et leur sécurisation ont également été au cœur des préoccupations communes des établissements du GHT18.

L'année 2019 a enfin été celle du développement des outils de communication propres au GHT18 qui est allé de pair avec l'appropriation croissante de ce dispositif par les professionnels de santé du territoire.

Mme CORNILLAULT,

Directrice du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges,
Établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher

SOMMAIRE

1. VALIDATION NATIONALE DU PROJET DE DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE : UNE BELLE VICTOIRE DU GHT18	<i>p.6</i>
A- Qu'est-ce que l'article 51 ?	
B- Préserver l'accès aux soins dans un contexte de désertification médicale	
2. PREMIER BILAN DE L'ÉQUIPE MOBILE GÉRONTOLOGIQUE TERRITORIALE DU CHER	<i>p.8</i>
3. LES 5 APPELS À PROJET REMPORTÉS PAR LE GHT18	<i>p.11</i>
4. CONSULTATIONS AVANCÉES D'OPHTALMOLOGIE ET D'ONCOLOGIE AU CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON	<i>p.12</i>
5. LES ACTIONS COMMUNES MENÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES	<i>p.13</i>
A- La création d'une charte de recrutement commune	
B- La constitution d'un Plan commun de Formation 2020 des Personnels Non Médicaux	
C- L'harmonisation des procédures de départ en formation	
D- Des actions communes en matière de Qualité de Vie au Travail	
6. BILAN 2019 DE LA DIRECTION DES ACHATS	<i>p.15</i>
7. CONVERGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION AU SEIN DU GHT18	<i>p.16</i>
8. NÉCESSAIRE SÉCURISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION	<i>p.19</i>
9. BILAN 2019 DU PROJET MÉDICAL PARTAGÉ	<i>p.20</i>

**10. COUP DE PROJECTEUR SUR L'UN DES AXES DU PROJET
DE SOINS PARTAGÉ : LES ACTIONS MUTUALISÉES EN
MATIÈRE D'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE** *p.30*

11. BILAN 2019 DU PROJET PÉDAGOGIQUE PARTAGÉ *p.31*

12. INSTANCES 2019 DU GHT DU CHER *p.35*

1. VALIDATION NATIONALE DU PROJET DE DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE : UNE BELLE VICTOIRE DU GHT18

Dispositif innovant qui allie télé-expertise et collaboration entre professionnels libéraux et hospitaliers, les dépistages bucco-dentaires gratuits facilitent l'accès aux soins des personnes à mobilité réduite. Effectués par une infirmière formée au maniement d'une caméra endo-buccale, puis analysés à distance par un chirurgien-dentiste via une plateforme sécurisée de télémedecine, les dépistages sont réalisés directement dans les lieux de vie des personnes âgées et/ou handicapées. Suite à une phase test réussie dans plusieurs EHPAD du Cher et la validation du projet par le Comité Technique de l'Innovation en Santé, les dépistages ont été étendus, dès le 16 septembre 2019, aux 42 EHPAD et 18 structures pour personnes handicapées du département du Cher.

A- QU'EST-CE QUE L'ARTICLE 51 ?



Le dispositif article 51 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour 2018 permet l'expérimentation de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits. L'objectif est d'améliorer le parcours patient, l'efficacité du système de santé, ou encore l'accès aux soins tout en favorisant les initiatives de terrain.

C'est dans ce cadre que le Comité Technique de l'Innovation en Santé a validé l'expérimentation de dépistage bucco-dentaire pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet est initié par l'association DENTACESS 18 et le Groupement Hospitalier de Territoire du Cher (GHT).

Il s'agit de la première expérimentation validée au titre de l'article 51 en région Centre-Val de Loire.

B- PRÉSERVER L'ACCÈS AUX SOINS DANS UN CONTEXTE DE DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Pour réaliser les dépistages, une infirmière se déplace directement dans un EHPAD ou une structure pour personnes handicapées. Cela permet aux personnes dépistées de ne pas avoir à se déplacer. Grâce à une caméra endo-buccale, l'infirmière réalise un recueil de données cryptées, ainsi que des clichés et vidéos de la cavité buccale. Ces informations sont ensuite transmises, via une plateforme sécurisée de télémedecine (COVOTEM en Région Centre-Val de Loire) à un chirurgien-dentiste qui les interprète et établit un bilan comprenant les préconisations à suivre par le patient ou le résident.

Le compte-rendu final est transmis au résident, à son médecin traitant et au cadre de santé de l'EHPAD qui est par la suite chargé d'organiser la prise de rendez-vous chez un chirurgien-dentiste dans le cas où des soins dentaires s'avèrent nécessaires. Le résident et/ou la famille sont alors orientés en vue d'une prise en charge des soins mais également des déplacements de l'EHPAD au centre de soins, cabinet dentaire ou service dentaire de l'hôpital de Bourges.



« La force de ce projet est qu'il est le résultat d'une parfaite collaboration entre professionnels libéraux et établissements de santé. Ce projet novateur, qui favorise l'accès aux soins bucco-dentaires des personnes à mobilité réduite, existe dans peu de départements. »

Dr Manuel Fort, chirurgien-dentiste promoteur du projet et président de l'association DENTACCESS 18



« L'objectif est de préserver la qualité de la santé bucco-dentaire chez la personne âgée. C'est d'autant plus nécessaire que les pathologies sont fréquentes et leurs conséquences peuvent être graves, tant physiquement (infection, douleurs, dénutrition, perte de goût) que psychologiquement (troubles du comportement, dégradation de l'estime de soi, repli social). »

Dr Anne David-Bréard, gériatre et responsable du service de soins de suite et de réadaptation gériatrique au Centre Hospitalier de Sancerre

« C'est une belle victoire pour le GHT du Cher car cette validation nationale nous permet de proposer ces dépistages à l'échelle du département. »

Agnès Cornillault, directrice du Centre Hospitalier Jacques Coeur de Bourges



Chiffres clés du projet

- Depuis le 16 septembre 2019, l'équipe se compose de la manière suivante :
 - > **2 Infirmières Diplômées d'Etat** qui se partagent un temps plein
 - > **2 Chirurgiens-Dentistes** qui se partagent un temps plein
 - > **1 Assistante Médico-Administrative** à mi-temps
- **766 dépistages réalisés** dans 7 EHPAD du Cher entre septembre 2018 et décembre 2019
- **60% de résidents pour lesquels des soins sont préconisés**

2. PREMIER BILAN DE L'ÉQUIPE MOBILE GÉRONTOLOGIQUE TERRITORIALE DU CHER

A la création du GHT du Cher, il a été acté que les projets mis en place devaient répondre aux besoins de la population en matière d'amélioration de l'offre de soins tout en mobilisant le moins de temps médical possible pour être assuré de leur faisabilité. L'Equipe Mobile Gérontologique Territoriale du Cher (EMGT18) a été l'un des premiers projets du GHT du Cher à s'inscrire dans ce double objectif.

Le projet, dont l'objectif est le dépistage de la fragilité des plus de 60 ans, a débuté en avril 2018. Il est financé par l'ARS sur 3 ans et reconductible sur 2 ans. L'équipe a été construite en partenariat avec les établissements du GHT du Cher et l'EHPAD des Résidences de Bellevue. Composée de deux gériatres, de quatre infirmières et d'une assistante, l'EMGT18 se déplace gratuitement à domicile sur tout le territoire du Cher. Toute personne peut contacter l'EMGT18 pour quelqu'un de 60 ans et plus qui est isolée, qui se sent de plus en plus fatiguée ou se plaint de troubles de la mémoire. Une infirmière évaluatrice se déplace gratuitement au domicile de la personne concernée pour effectuer un dépistage complet de la fragilité. Un gériatre étudie le dossier à distance (téléexpertise via la plateforme sécurisée de santé COVOTEM en Région Centre-Val de Loire) et transmet son analyse, le Plan de Prévention Personnalisé (PPP), au médecin traitant afin de prévenir le risque de dépendance.

Le bilan à 1 an de l'EMGT18 ayant démontré que les préconisations de l'EMGT18 étaient trop souvent peu suivies, un projet complémentaire a été élaboré pour faciliter la mise en œuvre des PPP. Ce projet, intitulé « Agir pour Garder son Autonomie en Restant Indépendant Chez Soi » (AGARICS), bénéficiera en 2020 d'un financement de la Conférence des Financeurs du Département du Cher. Ainsi, plusieurs professionnels de santé seront recrutés pour mettre en œuvre, à domicile, les préconisations des gériatres de l'équipe :

- Un éducateur d'activité physique adaptée (1 ETP)
- Un diététicien (0.20 ETP)
- Un psychologue (0.20 ETP)

Les chiffres clés (avril 2018 à décembre 2019)



264

personnes différentes ont bénéficié d'une évaluation



366

évaluations et réévaluations ont été réalisées



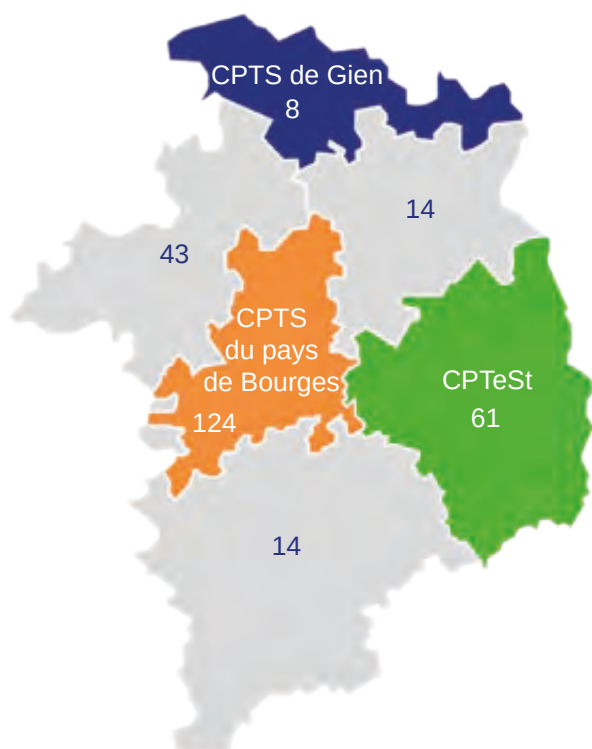
93,8%

des signalements ont débouché sur une évaluation

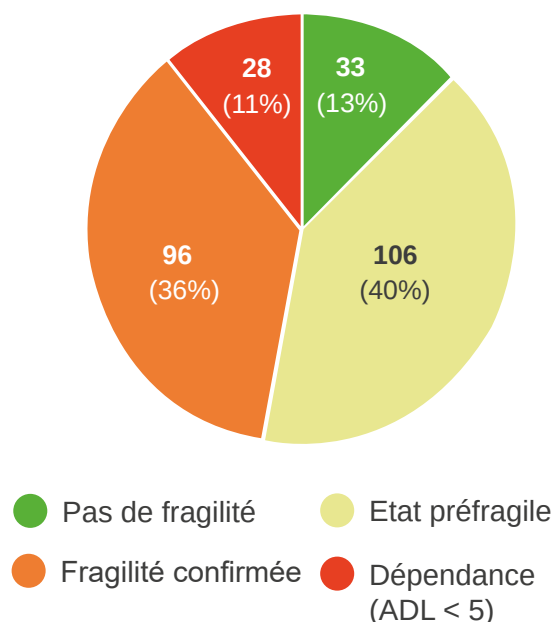
A l'occasion du premier bilan de l'EMGT18, M. le Dr Bréard, coordonnateur du projet EMGT18, a insisté sur l'importance des points suivants :

- ✓ L'importance d'un « fonctionnement en *cinq* GHT » pour une bonne couverture du territoire
- ✓ L'ensemble du département est desservi et les personnes repérées sont, pour la grande majorité, fragiles ou pré-fragiles même si la population est plus âgée que prévu
- ✓ La réversibilité de la fragilité est possible et pourrait être augmentée par un meilleur suivi des préconisations
- ✓ Le rôle essentiel des CPTS, véritable moteur en termes de diffusion de l'information (cf. carte ci-dessous)
- ✓ Le rôle de l'IDE est fondamental :
 - Qualité de l'évaluation à domicile
 - Contact plus facile pour les patients
 - Ebauche réelle de pratiques avancées
- ✓ Les outils de télémédecine qui sécurisent et optimisent le processus
- ✓ L'utilisation du progiciel et de ses algorithmes a permis :
 - La simplification du travail de saisie de l'AMA, de l'IDE et du gériatre
 - L'automatisation des calculs
 - L'interprétation automatisée de la majeure partie du bilan
 - La rédaction automatisée des documents adressés au médecin traitant et à la personne évaluée
- ✓ Le gériatre reste responsable de la vision globale

Un département entièrement desservi,
le rôle essentiel des CPTS



Statuts de fragilité retrouvés lors de
l'évaluation initiale : la cible est atteinte



DES OUTILS DE COMMUNICATION DÉDIÉS AU PROJET

Nouveau dépliant d'information



Dépistage de la fragilité chez les plus de 60 ans
Personnes de 60 ans et +, peu ou pas dépendantes, n'ayant pas de pathologie aiguë

6 questions à poser en vue du déclenchement de l'intervention de l'Équipe Mobile Gériatrique Territoriale du Cher (EMGT 18)

	Oui	Non	Ne sait pas
1/ La personne vit-elle seule ?	☐	☐	☐
2/ La personne a-t-elle perdu du poids au cours des 3 derniers mois ?	☐	☐	☐
3/ La personne se sent-elle plus fatiguée depuis ces derniers mois ?	☐	☐	☐
4/ La personne a-t-elle plus de difficultés pour se déplacer depuis ces 3 derniers mois ?	☐	☐	☐
5/ La personne se plaint-elle de la mémoire ?	☐	☐	☐
6/ La personne a-t-elle une vitesse de marche ralentie (plus de 4 secondes pour parcourir 4 mètres) ?	☐	☐	☐

Si y a au moins un « Oui » dans les réponses : La personne vous paraît-elle fragile : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, la personne accepte-t-elle la proposition d'une évaluation de la fragilité par l'équipe mobile ? ☐ Oui ☐ Non
(Médecin traitant autorisé) : ☐ Oui ☐ Non

Pour la prise de rendez-vous, contactez le 02 48 48 47 51 ou envoyez ce document :
+ par email : emgt18@chc-bourges.fr
+ par courrier : Centre Hospitalier Jacques Coeur - EMGT 18
140 avenue François Mitterrand
18000 Bourges Cedex

REPERAGE
Effectué le : _____
Par : _____
Téléphone : _____
Métier : _____

IDENTIFICATION
• **La personne à dépister**
Nom/Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____
Adresse : _____
Téléphone : _____

• **La personne à contacter pour le rendez-vous avec l'équipe mobile**
Nom/Prénom : _____
Lien de parenté : _____
Téléphone : _____
Mail : _____

• **Le médecin traitant**
Nom/Prénom : _____

Livret diététique



Livret Conseils Zen



3. LES 5 APPELS À PROJETS REMPORTÉS PAR LE GHT18

Appel à projets 2019-2020 de la DGOS pour l'accompagnement à la mise en œuvre des projets médico-soignants partagés des GHT

- Organisation de réunions de concertation entre professionnels afin que les leviers permettant d'inverser la fragilité des plus de 60 ans soient davantage pris en considération par les médecins généralistes du Département du Cher

55 000€

- Mise en place d'un dépistage de la rétinopathie diabétique dans le Département du Cher avec l'aide de la télémedecine

55 000€



Appel à projets 2019 de la Conférence des Financeurs du Département du Cher

Projet « Agir pour Garder son Autonomie en Restant Indépendant Chez Soi » (AGARICS) qui facilitera la mise en œuvre des Plans de Prévention Personnalisés élaborés par l'EMGT18

85 500€



Appel à projets 2019 de l'ARS pour la mise en œuvre d'actions de prévention de la perte d'autonomie en EHPAD

Projet dont l'objectif est d'améliorer et de sécuriser la prise en charge médicamenteuse des résidents des 10 EHPAD du GHT18

123 200€



Appel à projets national sur la création d'une « Maison-Sport Santé » dans le Cher

Projet dont l'objectif est de mettre en relation les prescripteurs d'activité physique adaptée, les acteurs du sport et les bénéficiaires de ce nouvel outil de prise en charge

4- CONSULTATIONS AVANCÉES D'OPHTALMOLOGIE ET D'ONCOLOGIE AU CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON

Depuis le 25 novembre 2019, 2 ophtalmologues du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges réalisent des consultations avancées au Centre Hospitalier de Vierzon.

Une infirmière et une aide-soignante du Centre Hospitalier de Vierzon ont été spécifiquement formées pour assister les 2 ophtalmologues.

Ce projet est essentiel pour faciliter l'accès à des ophtalmologues par les habitants du Cher, d'autant que le département est le plus étendu de la région et que son nombre d'ophtalmologues est plus faible que la moyenne régionale (3,6 ophtalmologues pour 100 000 habitants dans le Cher contre 5,6 ophtalmologues pour 100 000 habitants à l'échelle régionale).

Cette coopération inter-établissements permet d'optimiser les soins et de proposer une offre étendue sur le territoire.



Une oncologue du Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges réalise des consultations avancées d'oncologie au Centre Hospitalier de Vierzon depuis le 3 février 2020 à raison d'une demi-journée par semaine.

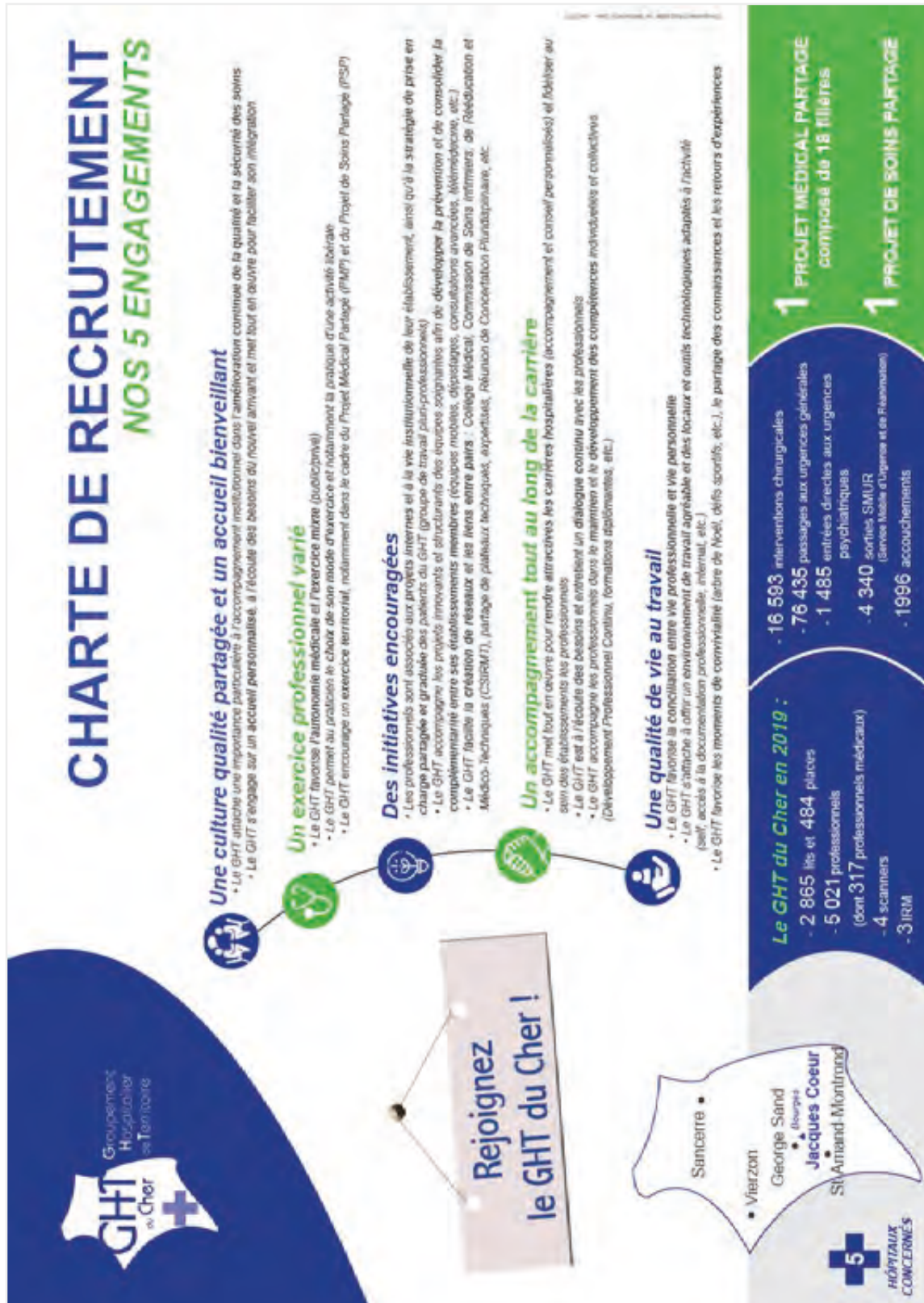


La mise en place de cette coopération inter-établissements a par ailleurs été l'occasion pour le Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges de signer une convention de coopération avec le centre de radiothérapie et d'oncologie médicale Saint-Jean dans le but d'augmenter l'offre de soins en oncologie dans le Cher.

Le centre de radiothérapie et d'oncologie médicale Saint-Jean s'est également engagé à réaliser des consultations avancées d'oncologie au Centre Hospitalier de Vierzon.

5- LES ACTIONS COMMUNES MENÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES

A- LA CRÉATION D'UNE CHARTE DE RECRUTEMENT COMMUNE



B- LA CONSTITUTION D'UN PLAN COMMUN DE FORMATION 2020 DES PERSONNELS NON MÉDICAUX

Mutualisation d'une cinquantaine de formations dont les thèmes se répartissent comme suit :

- Hygiène hospitalière
- Gestion des risques
- Prise en charge des patients
- Amélioration des conditions de travail
- Responsabilité juridique des professionnels
- Ethique
- Adaptation à l'emploi
- Encadrement
- Habilitation professionnelle
- Gestes d'urgence
- Informatique
- Sécurité

C- L'HARMONISATION DES PROCÉDURES DE DÉPART EN FORMATION

Des travaux ont été conduits entre les Directions des Ressources Humaines des établissements parties au GHT afin de faire converger les procédures et modalités pratiques de départs en formation ainsi que les supports d'évaluations des dites formations.

D- DES ACTIONS COMMUNES EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Des animations menées par la Mutuelle Nationale des Hospitaliers dans les 5 CH du GHT18 lors de la semaine consacrée au bien-être au travail.



Qualité
de Vie
au Travail



Des animations menées par la Mutuelle Nationale des Hospitaliers dans les 5 CH du GHT18 dans le cadre des actions de prévention et de dépistage du cancer du sein (Octobre Rose 2019).



Une équipe GHT18 a participé à l'édition 2019 du Défi inter-entreprises de la ville de Bourges

6. BILAN 2019 DE LA DIRECTION DES ACHATS

Des travaux d'harmonisation du besoin entamés	Une organisation opérationnelle	
Des processus définis		
Un outil informatique commun d'échanges et de partage de documents		
143 marchés GHT18 notifiés		
3 adhésions : - UGAP - RESAH - UNIHA		
Des groupes de travail définis		
Une volonté commune de travailler ensemble		
Un référentiel achat existant (dont la politique achat)		
Des temps dédiés pour les acteurs de la fonction achat (séminaire, formations)	Des délégations de signature formalisées	Des instances de pilotage des achats actives (Comité de coordination des achats de territoire, COPIL Marché, COPIL Achat...)

GAINS NOTIFIÉS

2017	2018	2019
485 740 €	733 712 €	1 129 277 €

7. CONVERGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION AU SEIN DU GHT18

Programme HOP'EN - Volet numérique de « Ma santé 2022 »

6 des 14 projets présentés par le GHT18 en 2019 ont été retenus par l'ARS pour un montant de 1,831 M€, sur les domaines suivants :

- Développer le Dossier Patient Informatisé et interopérable et le DMP (D2)
- Communiquer et échanger avec les partenaires (D6)

> Choix du même DPI Maincare IC pour les 5 établissements du GHT pour une prise en charge coordonnée des patients.

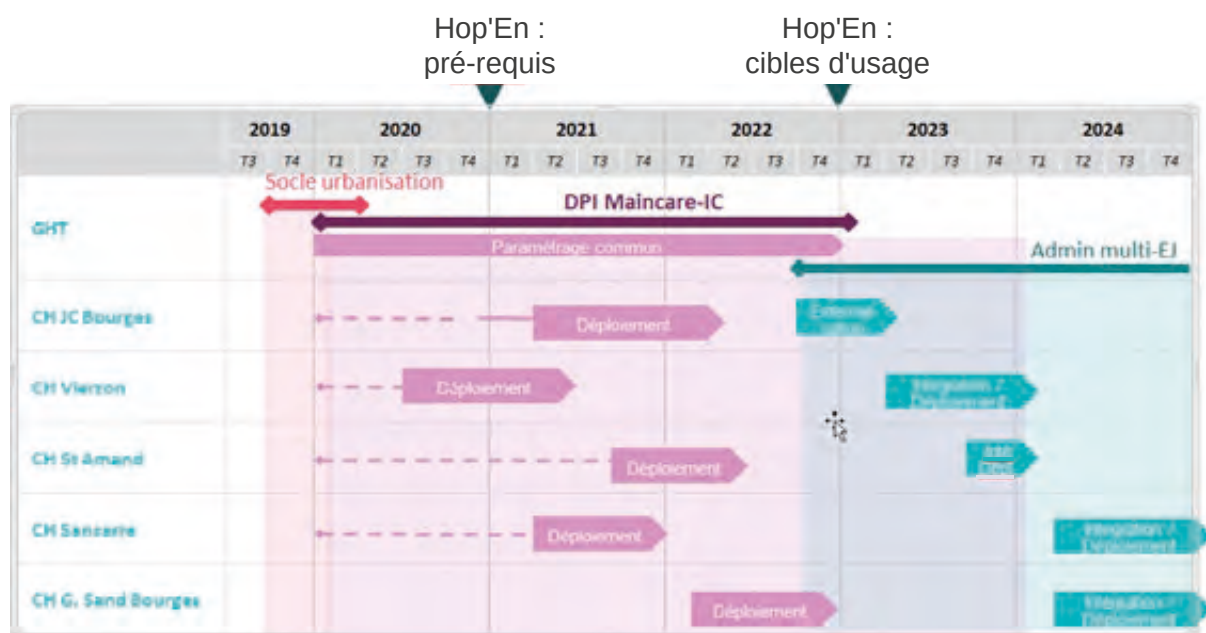
Les pré-requis à atteindre avant le 31/12/2020

- **P1 : IDENTITE/MOUVEMENT**
 - ✓ Référentiel d'identité du patient unique au niveau du GHT
 - ✓ Cellule d'identito-vigilance du GHT opérationnelle
- **P2 : SECURITE**
 - ✓ Continuité d'activité PCA et PRA formalisé et testé par établissement
 - ✓ Définition et évaluation du taux de disponibilité des applications
 - ✓ Définition d'une PSSI de GHT avec plan d'action SSI et audit cyber surveillance par établissement
- **P3 : CONFIDENTIALITE**
 - ✓ Charte avec règle d'accès et d'usage du SI
 - ✓ Identification, authentification personnelle, traçabilité pour 100% des applications gérant des données de santé
 - ✓ Fonction DPO (Délégué à la Protection des Données) et conformité RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- **P4 : ECHANGE ET PARTAGE**
 - ✓ Alimentation du DMP, existence d'une MSS, peuplement du ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources)

Cibles d'usage à atteindre avant le 31/12/2022 pour le domaine D2-Dossier patient pour percevoir le financement de 1,831 M€

- 98% de documents publiés dans le DMP pour les patients disposant d'un DMP au moment de leur admission
- 70% des services pour lesquels le dossier patient informatisé intègre les comptes rendus, les traitements de sortie, les résultats de biologie et la lettre de liaison de sortie
- 95% des séjours en hospitalisation pour lesquels le dossier patient informatisé a été mis à jour et contient la lettre de liaison de sortie
- 80% de consultations externes réalisées par des professionnels médicaux pour lesquelles le dossier patient informatisé a été mis à jour
- 60% des courriers, comptes rendus et lettres de liaison concernant les correspondants équipés d'une MSS transmis via une MSS

Calendrier du projet de DPI de GHT : Dossier Patient Informatisé MAINCARE IC



Coût estimé du projet DPI

Investissement : 1 226 000€ TTC

Exploitation : 483 000€ TTC/an (hors frais de mise en service HDS)

Financement ARS : 500 000€

Financement HOP'EN : 1 831 000€ (sous réserve d'atteindre les cibles d'usage en 2022)

Prix en € TTC	Offre financière					
SYNTHÈSE SRI - DPI GHT	CH J. Coeur	CH St Amand	CH G. Sand	CH Vierzon	CH Sancerre	Total GHT
Licence	32 881€	119 726€	176 882€	11 914€	32 906€	374 120€
Prestations + FD	337 214€	122 789€	178 565€	148 075€	65 248€	851 692€
Maintenance existante	55 382€	- €	- €	17 747€	- €	73 128€
Maintenance additionnelle	7 901€	27 762€	40 583€	10 495€	13 837€	100 578€
Hébergement - Frais d'initialisation	12 966€	3 349€	6 841 €	4 897€	1 121€	28 975€
Hébergement - Abonnement annuel	71 981€	18 597€	37 982€	26 078€	6 226€	160 873€
MCO 24/7	66 338€	17 137€	35 000€	24 030€	5 737€	148 241€

Composition du groupe DPI

	CH J. Coeur	CH St Amand	CH G. Sand	CH Vierzon	CH Sancerre
DSI GHT	Mme Perier				
DIM GHT	Dr Massot				
Chef de projet SRI			M. Faure		
Chef de projet SI	Mme Rigault		Mme Aufauvre		
Chef de projet métier	Dr Maakaroun				
Référent informaticien	Mme Rigault	Mme Bachelier	Mme Aufauvre	Mme Jardat	Mme Vigreux
Référent médical	Dr Maakaroun	Dr Salamor	Dr Chaliér	Dr Amoussaga	Dr Bréard
Référent pharmacien	Dr Augagneur	Dr Kouache	Dr Paviot	Dr Baronnet (+ Mme Lafond)	Dr Barthélémy
Référent CS/CSS	Mme Chevallier	M.Rolin	Mme Bouchard- Chaumette	Mme Lamy (+Mme Roche)	M.Moulinot
2 ETP référents métier : paramétrage / formation	En cours de nomination				

Travaux réalisés en 2019 par le groupe DPI :

- Etude du mémoire Maincare par chaque DSI en lien avec les référents métiers désignés de chaque CH ;
- Elaboration d'une grille de fonctionnalités commune.

Travaux à conduire en 2020 par les groupes DPI :

- Contractualisation avec l'éditeur ;
- Etat des lieux des fonctions et des paramétrages DPI déployées sur chaque site ;
- Définition d'un paramétrage commun GHT sur M-IC ;
- Installation / paramétrage DPI.

Autres comités / groupes de travail :

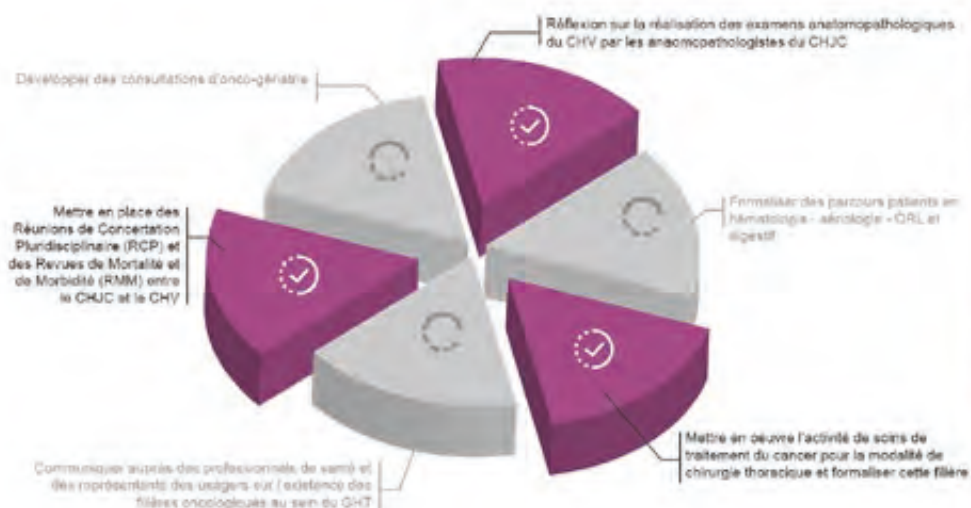
- HDS (Hébergement des Données de Santé) : choix de la cible d'hébergement pour le Serveur de Rapprochement d'Identité et pour le Dossier Patient Informatisé ;
- Interconnexion réseaux : élaboration d'un cahier des charges pour interconnecter les cinq établissements à partir de 2020 ;
- Fédération des annuaires techniques du GHT (Active Directory) : obtention d'une subvention de 100 000€ dans le cadre d'un appel à projets national ;
- COSSI/CORCPD : Comité de la sécurité du SI ;
- CIV : Cellule Identito-vigilance du GHT.

8. NÉCESSAIRE SÉCURISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

	5	Audits de maturité de la sécurité des systèmes du GHT <i>Périmètre défini autour de 100 questions de sécurité par établissement</i>
	5	Audits de maturité de l'organisation de la sécurité des systèmes du GHT <i>Point de départ de la convergence de l'organisation de sécurité</i>
	9	Audits de sécurité des salles informatique du GHT <i>Evolution et mutualisation des ressources</i>
	15	Scanner de vulnérabilités <i>Vulnérabilités corrigées du site internet</i>
	54	Vulnérabilités critiques sur les SIH <i>Permet des cyberattaques</i>
	5	Dossiers de sécurité (Privacy by default) <i>Analyse de risque en amont de projet</i>
	550	Recommandations suite à audit du GHT <i>Axes d'amélioration du niveau de sécurité dans les établissements</i>
	135	Recommandations de durcissement du parc informatique <i>Protection contre les cyberattaques et obsolescence des systèmes (117 tâches restantes : 5 en attente, 6 en cours, 106 en retard, 18 terminées)</i>
	400	Cyberattaques 2019 sur les établissements de santé <i>Les établissements sont des cibles attractives pour la vente des données médicales</i>
	5	Incidents de sécurité pour le GHT <i>Une cellule de crise activée avec impact majeur sur le fonctionnement d'un établissement</i>
	11	Alertes et sensibilisations <i>Message d'alerte et d'information sur l'actualité de cyberattaque</i>
	1	Registre des traitements conforme <i>Mise en conformité du nouveau registre des traitements</i>
	3	Déclarations MR004-MR005 <i>Déclaration des méthodes et recherches auprès de l'INS</i>
	5	Informations des personnes concernées <i>Affichage, livret d'accueil, PRADO, prothèse cardiaque, ...</i>
	6	Simplification des workflows de formulaire patient <i>Formulaires simplifiés</i>
	3	AIDP réalisées <i>Analyse d'impact sur la protection des données personnelles en amont de projet</i>
	450	Heures d'impact mineur à majeur sur le GHT, d'indisponibilité d'une ressource <i>Rapport d'indisponibilité d'une partie des ressources sur le GHT</i>

9. BILAN 2019 DU PROJET MÉDICAL PARTAGÉ





1 Cancérologie

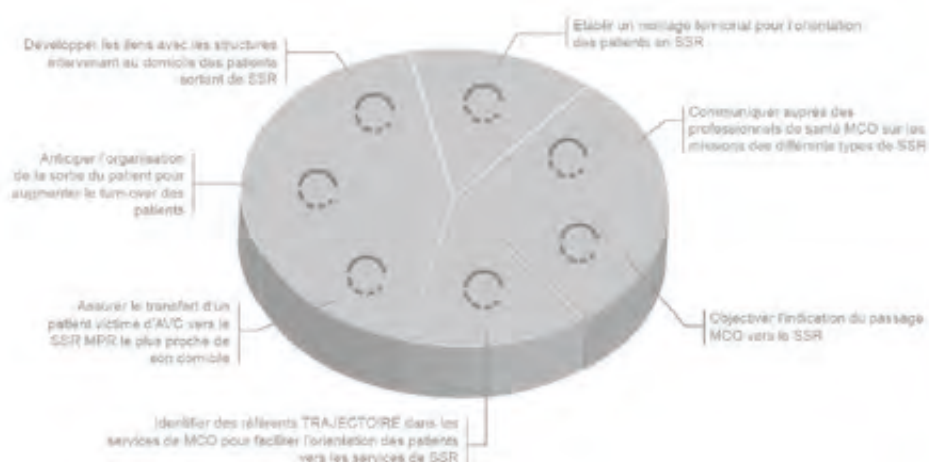


3 objectifs réalisés

3 objectifs en cours

Priorités 2019

- Développer des consultations d'onco-gériatrie
- Communiquer auprès des professionnels de santé et des représentants des usagers sur l'existence des filières oncologiques au sein du GHT



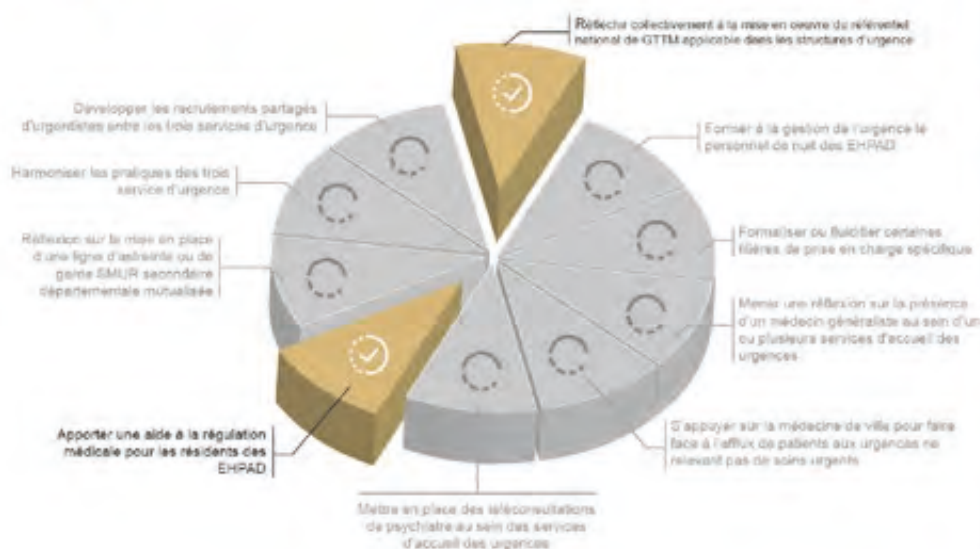
2 SSR



7 objectifs en cours

Priorités 2019

- Développer les liens avec les structures intervenant au domicile des patients sortant de SSR
- Établir un maillage territorial pour l'orientation des patients en SSR
- Communiquer auprès des professionnels de santé MCO sur les missions des différents types de SSR
- Identifier des référents TRAJECTOIRE dans les services de MCO pour faciliter l'orientation des patients vers les services de SSR



3 Urgences



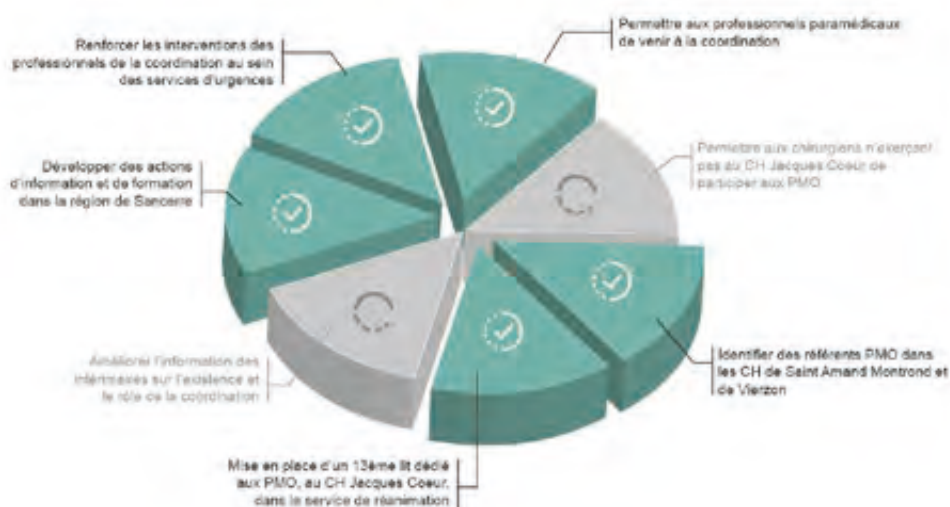
2 objectifs réalisés



8 objectifs en cours

Priorités 2019

- Harmoniser les pratiques des trois services d'urgence
- Réflexion sur la mise en place d'une ligne d'astreinte ou de garde SMUR secondaire départementale mutualisée
- S'appuyer sur la médecine de ville pour faire face à l'afflux de patients aux urgences ne relevant pas de soins urgents



4 PMO



5 objectifs réalisés

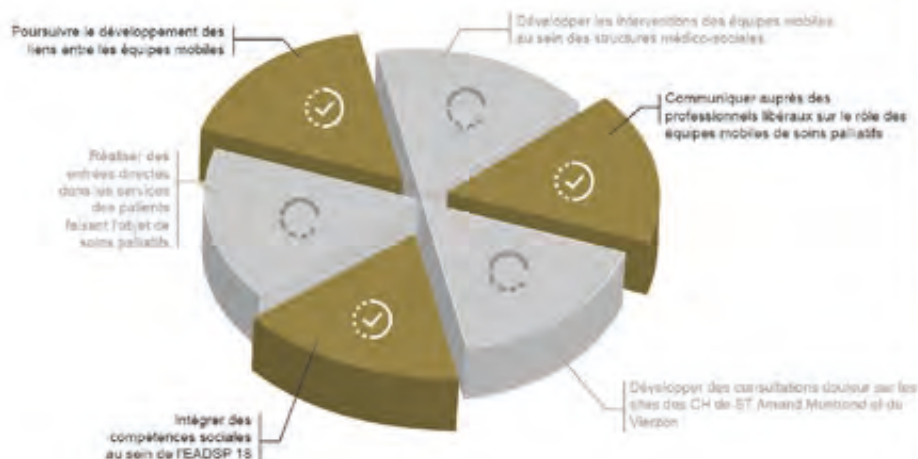


2 objectifs en cours

Priorités 2019

- Continuer les échanges et les liens avec le CH de Vierzon
- Développer l'information des intermédiaires sur l'existence et le rôle de la coordination

5 Soins palliatifs



3 objectifs réalisés

3 objectifs en cours

Priorités 2019

- Développer les interventions des équipes mobiles au sein des structures médico-sociales
- Réaliser des entrées directes dans les services des patients faisant l'objet de soins palliatifs

6 Chirurgies

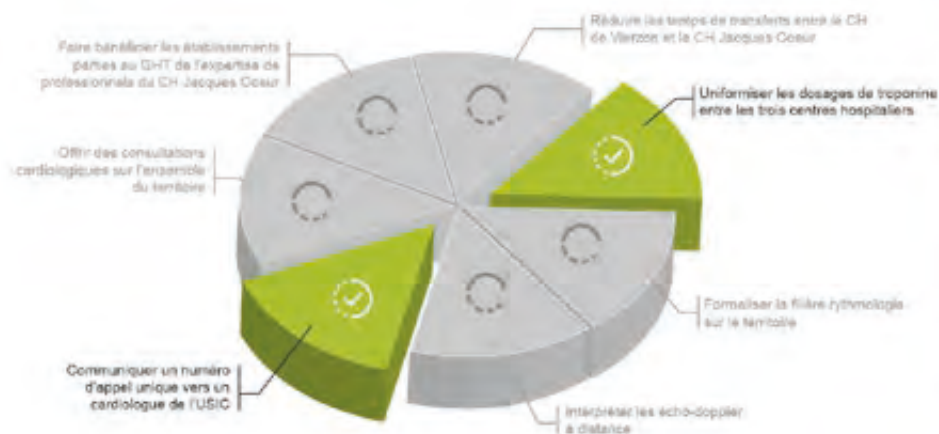


3 objectifs réalisés

9 objectifs en cours

Priorités 2019

- Chirurgie cardiologique
- Mettre en place une continuité des soins territoriale en urologie
- Formaliser une filière ORL départementale
- Formaliser un dispositif d'annonce commun pour la chirurgie cardiologique
- Formaliser un dispositif d'annonce commun pour la chirurgie cardiologique
- Formaliser un dispositif d'annonce commun pour la chirurgie cardiologique
- Formaliser un dispositif d'annonce commun pour la chirurgie cardiologique
- Formaliser un dispositif d'annonce commun pour la chirurgie cardiologique
- Formaliser un dispositif d'annonce commun pour la chirurgie cardiologique
- Formaliser un dispositif d'annonce commun pour la chirurgie cardiologique



7 Cardiac-vasculaires



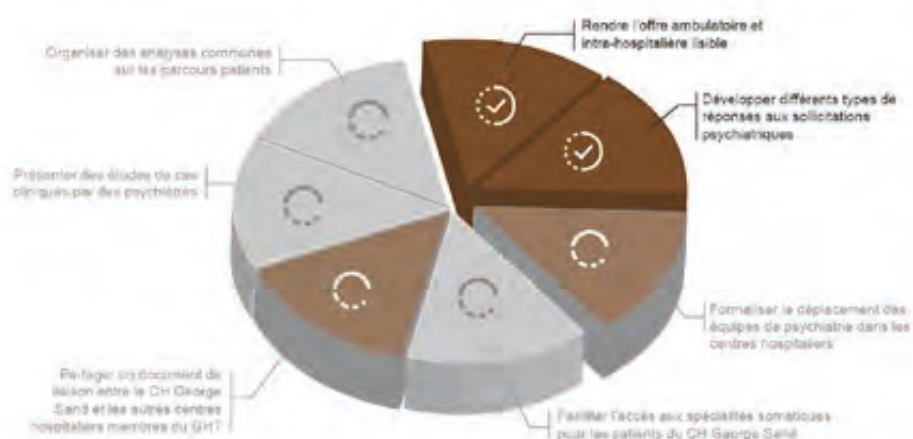
2 objectifs réalisés



5 objectifs en cours

Priorités 2019

- Faire bénéficier les établissements parties au GHT de l'expertise de professionnels du CH Jacques-Coeur
- Réduire les temps de transferts entre le CH de Verdun et le CH Jacques-Coeur
- Formaliser la filière rythmologie sur le territoire



8 Psychiatrie



2 objectifs réalisés



5 objectifs en cours

Priorités 2019

- Présenter des études de cas cliniques par des psychiatres
- Partager un document de liaison entre le CH George Sand et les autres centres hospitaliers membres du GHT



9 Gynéco-obs. Pédiatrie



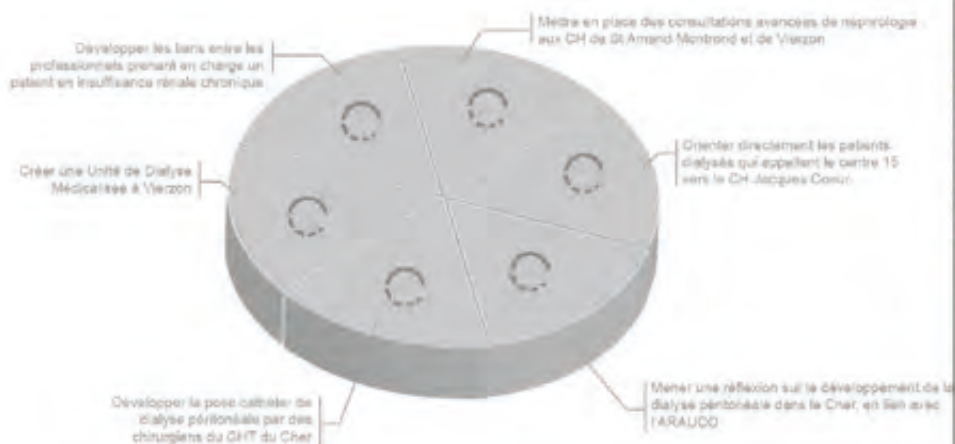
1 objectif réalisé



3 objectifs en cours

Priorités 2019

- Développer les liens entre les professionnels des services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie des établissements parties
- Formaliser la gestion de situations complexes en lien avec des troubles psychiatriques



10 Néphrologie Hémodialyse



6 objectifs en cours

Priorités 2019

- Développer les liens entre les professionnels prenant en charge un patient en insuffisance rénale chronique
- Orienter directement les patients dialysés qui appellent le centre 15 vers le CH Jacques Coeur



11 Gériatrie



4 objectifs réalisés



9 objectifs en cours

Priorité 2019

- Réviser à la mise en place d'une politique territoriale de la prescription médicale pour le sujet âgé
- Créer une base documentaire d'outils partagés au sein du GHT
- Communiquer sur les structures spécifiques à destination des personnes âgées existant au sein du GHT



12 AVC



1 objectif réalisé



1 objectif en cours

Priorité 2019

- Organiser une consultation d'évaluation plur-professionnelle post-AVC



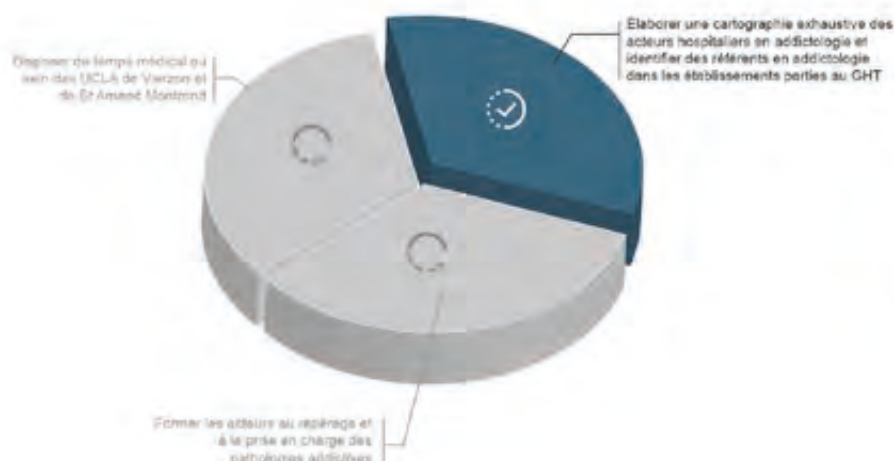
1 objectif réalisé



2 objectifs en cours

Priorités 2019

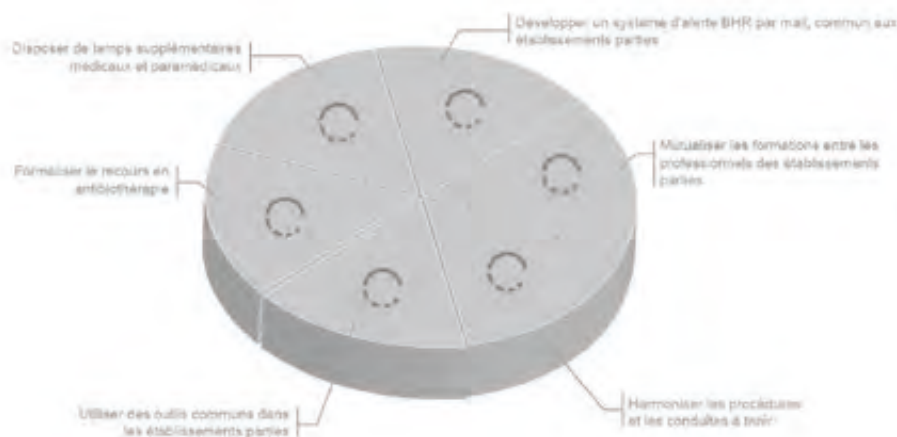
- Disposer de temps médical au sein des UCLA de Vieux et de St Armand Montbrion
- Former les acteurs au repérage et à la prise en charge des pathologies addictives

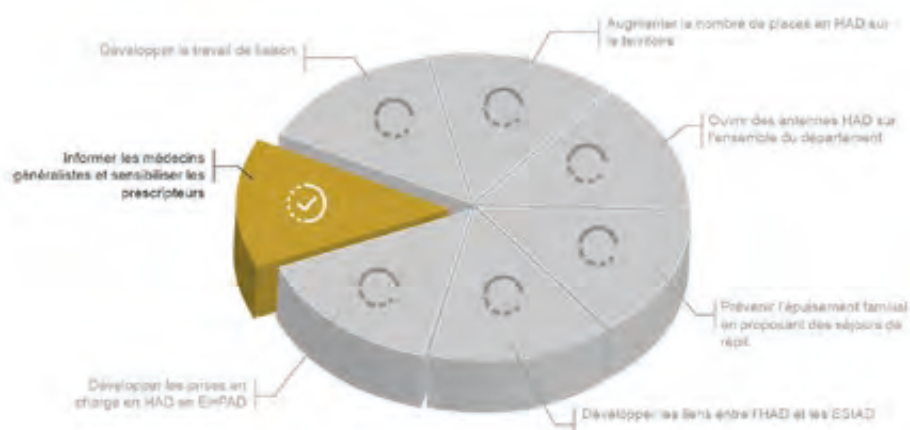


6 objectifs en cours

Priorités 2019

- Développer un système d'alerte BHR par mail, commun aux établissements parties
- Mutualiser les formations entre les professionnels des établissements parties
- Formaliser le recours en antibiothérapie





15 HAD



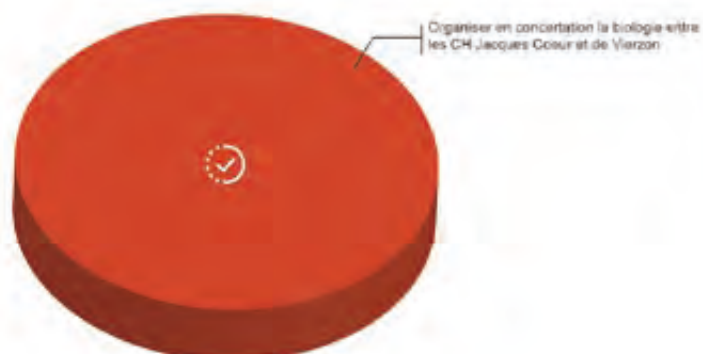
1 objectif réalisé



6 objectifs en cours

Priorités 2019

- Développer le travail de liaison
- Développer les prises en charge en HAD en EHPAD



16 Biologie



Objectif réalisé



Objectif 2020

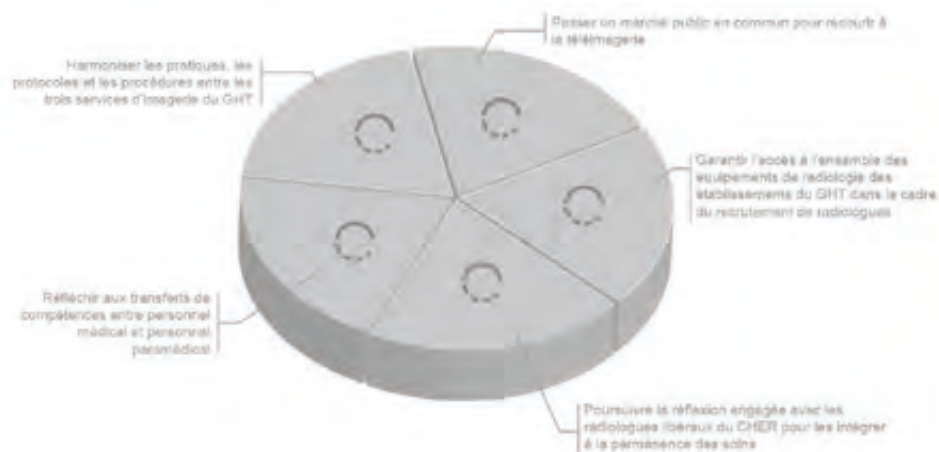
- Création d'un laboratoire multi-sites entre le CH de Vierzon et le CH Jacques Coeur



5 objectifs en cours

Priorités 2019

- Passer un marché public en commun pour recourir à la téléimagerie
- Garantir l'accès à l'ensemble des équipements de radiologie des établissements du GHT dans le cadre du recrutement de radiologues
- Poursuivre la réflexion engagée avec les radiologues libéraux du CHER pour les intégrer à la permanence des soins



3 objectifs réalisés



7 objectifs en cours

Priorités 2019

- Favoriser le déploiement de la conciliation des traitements médicamenteux
- Identifier un référent départemental en antibiothérapie (cf projet antibiothérapie)
- Mettre en commun des protocoles thérapeutiques médicamenteux



10. COUP DE PROJECTEUR SUR L'UN DES AXES DU PROJET DE SOINS PARTAGÉ : LES ACTIONS MUTUALISÉES EN MATIÈRE D'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

Le groupe de travail Hygiène Hospitalière du GHT18 a validé 2 projets majeurs :

La dynamisation des Correspondants Paramédicaux en Hygiène Hospitalière (CPHH) via la validation commune de 3 documents fondamentaux.

- La charte en Hygiène Hospitalière (ci-contre)
- Le règlement intérieur
- La lettre de mission et d'engagement du CPHH

La mutualisation des formations destinées aux IDE, AS, ASH & la création



OBJECTIF

L'objectif de l'hygiène hospitalière est de prévenir la diffusion et la transmission de micro-organismes au patient et au personnel en respectant les procédures de prévention du risque infectieux permettant d'assurer la qualité et la sécurité des soins. Elle concerne toutes les catégories professionnelles et tous les types d'activités, notamment dans les centres hospitaliers et établissements médico-sociaux.



DEFINITION

- Une infection est dite associée aux soins si elle survient au cours ou au décours d'une prise en charge (diagnostic, thérapeutique, préventive ou chirurgicale) d'un patient, et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge.
- L'antiquité d'une infection est définie par la prise en charge n'est pas connue précisément, un délai d'au moins 48 heures ou délai supérieur à la période d'incubation est couramment accepté pour définir une IAS.
- Pour les infections de la plaie opératoire, elle inclut toute infection survenant :
 - dans les 31 jours suivants l'intervention ;
 - dans l'année qui suit l'intervention, pour la mise en place d'une prothèse ou d'un implant.
- L'infection associée aux soins peut survenir dans toutes les structures de soins :
 - Quand elle est contractée en établissement de santé, il s'agit d'une infection nosocomiale.
 - Quand elle est contractée dans une structure hors établissement de santé (ex CI-PAD), il s'agit d'une infection associée aux soins.
- L'infection associée aux soins (IAS) concerne donc les patients, les résidents, mais également les professionnels de santé et les visiteurs.

CHARTER EN HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

ORGANISATION DE LA GESTION DU RISQUE INFECTIEUX

QUI ?	QUOI ?	COMMENT ?
CME Commission Médicale de l'Hospitalisation	Pilote de la politique de lutte contre les infections associées aux soins.	Inclusion du volet de lutte contre les infections associées aux soins dans le projet médical et le projet d'établissement.
CLINCLIAS Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales Associées aux Soins	Coordination des actions de lutte contre les infections nosocomiales.	✓ Elaboration et validation de la politique, des procédures et du programme d'actions. ✓ Suivi des actions et du bilan annuel. ✓ Avis en cas de travaux. ✓ Signalements en externe.
COHIVULIN Equipe opérationnelle d'hygiène et de lutte contre les infections nosocomiales	Mise en place du programme d'actions de lutte contre les infections nosocomiales (en lien avec le Président du CLINCLIAS, la Direction des Soins, le réseau des correspondants d'hygiène, les biendisciplinaires, les cuisines).	✓ Préparation du programme d'actions. ✓ Elaboration du plan d'actions. ✓ Visiter réglementaire. ✓ Mise en place des actions (surveillances, audits, enquêtes, formations, élaboration et réactualisation des procédures). ✓ Présentation des résultats au CLINCLIAS. ✓ Suivi des signalements en interne. ✓ Analyse des événements indésirables (EI) infectieux graves en lien avec la gestionnaire des risques associée aux soins.
GESTIONNAIRE DES RISQUES Associés aux Soins	Intégration de la gestion du risque infectieux dans la gestion globale des risques (en lien avec la Direction Qualité).	✓ Inclusion du volet de gestion du risque infectieux dans le programme QGDR (Qualité Gestion des Risques). ✓ Participation aux réunions du CLINCLIAS. ✓ Appui méthodologique. ✓ Cartographies des risques. ✓ Suivi et analyse des EI, des signalements IAS.
NIVEAUX CORRESPONDANTS D'HYGIÈNE	Lien entre l'ECOHIVULIN et les services.	✓ Réalis. d'informations. ✓ Participation aux audits et aux enquêtes. ✓ Participation aux groupes de travail.
LABORATOIRE	Suivi de l'écologie microbienne.	✓ Transmission des résultats des prélèvements microbiologiques aux unités. ✓ Transmission des alertes microbiologiques à l'ECOHIVULIN. ✓ Participation aux surveillances (BMR, bactériennes). ✓ Elaboration du bilan de l'écologie microbienne.
MEDICIN DU TRAVAIL	Suivi des risques infectieux professionnels.	✓ Suivi des AES, formations AES. ✓ Suivi des vaccinations. ✓ Participation à la cartographie des risques professionnels.
SERVICES TECHNIQUES	Suivi des risques liés à l'environnement.	✓ Carnet sanitaire « Eau d'air ». ✓ Préparation et suivi des travaux. ✓ Formations « Risque Régionales ».

11. BILAN 2019 DU PROJET PÉDAGOGIQUE PARTAGÉ

Axe 1 - Nouvelles méthodes pédagogiques / développement du numérique

Développer la formation à distance

Envisager de déployer la FOAD pour le Module 2 sur les 3 IFAS, en s'appuyant sur l'expérience de l'IFAS de Vierzon et Aubigny et en requestionnant le contenu collectivement : travail engagé dans chaque institut de formation, formalisation à poursuivre

Développer l'utilisation de la visioconférence

Demander l'installation du matériel nécessaire à la visioconférence à l'IFAS de Bourges et de Saint Amand-Montrond : matériel opérationnel dans les 3 instituts et formation faite par le TIC

Axe 3 - Mettre en oeuvre la démarche qualité dans les instituts de formation du GHT

Initier la démarche qualité dans les instituts de formation

Rédiger le manuel qualité : manuel qualité rédigé, validé en COPIL et déposé sur la plateforme.

Mettre en place un outil de gestion documentaire

Décrire la gestion documentaire : procédure de gestion documentaire rédigée, validée en COPIL et déposée sur la plateforme

Rechercher des outils adaptés : recherche réalisée par le TIC

Confronter l'expression des besoins et les outils sélectionnés : réalisé en concertation avec TIC

Choisir l'outil répondant aux besoins et au cahier des charges : choix de la plateforme Moodle pour la gestion documentaire de la qualité

Installer le logiciel et paramétrer l'outil : plateforme à la disposition de l'ensemble des professionnels des instituts de formation

Axe 4 - Ouverture vers l'extérieur - communication - attractivité

Travailler en amont de la formation pour améliorer le recrutement des instituts de formation

Elargir la communication sur les journées portes ouvertes aux lycées, Pôle Emploi, établissements de santé ou EHPAD, médias... : développement fort de la communication à destination de tous les publics : lycéens, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle ; partage d'information sur les actions menées lors des réunions de coordination

Améliorer la communication sur les passerelles et les conditions d'entrée en formation au cours des actions de communication : information sur les modalités d'entrée en formation, sur les diplômes passerelles, information ciblée pour les élèves de terminales ASSP et SAPAT

Mettre en avant les possibilités d'évolution de la profession : fait lors des actions de communication

A travers toutes les manifestations, faire découvrir les métiers du soin : fait lors des actions de communication

Réaliser une enquête auprès des personnes qui se présentent aux Portes ouvertes pour savoir comment elles en ont eu connaissance : enquête réalisée auprès des visiteurs lors des Portes ouvertes 2018. A reproduire chaque année en prenant en compte le bilan.

Développer le partenariat services de soins / instituts de formation dans le but de revaloriser l'image des métiers d'infirmier et d'aide-soignant

Demander à des professionnels de participer aux journées Portes ouvertes, constituer un binôme formateur et soignant pour présenter le métier : participation de professionnels aux journées Portes ouvertes à Saint-Amand et Vierzon, interview de nouvelles professionnelles AS à Bourges dans le cadre de la communication sur la Journée Portes ouvertes.

Faire participer les ESI et les EAS à des projets institutionnels dans les établissements de santé : réalisé dans chacun des instituts de formation : projet shadowing, projet d'animation en EHPAD, journée d'éthique...

Axe 5 - Coopération entre les instituts de formation

Les ressources humaines

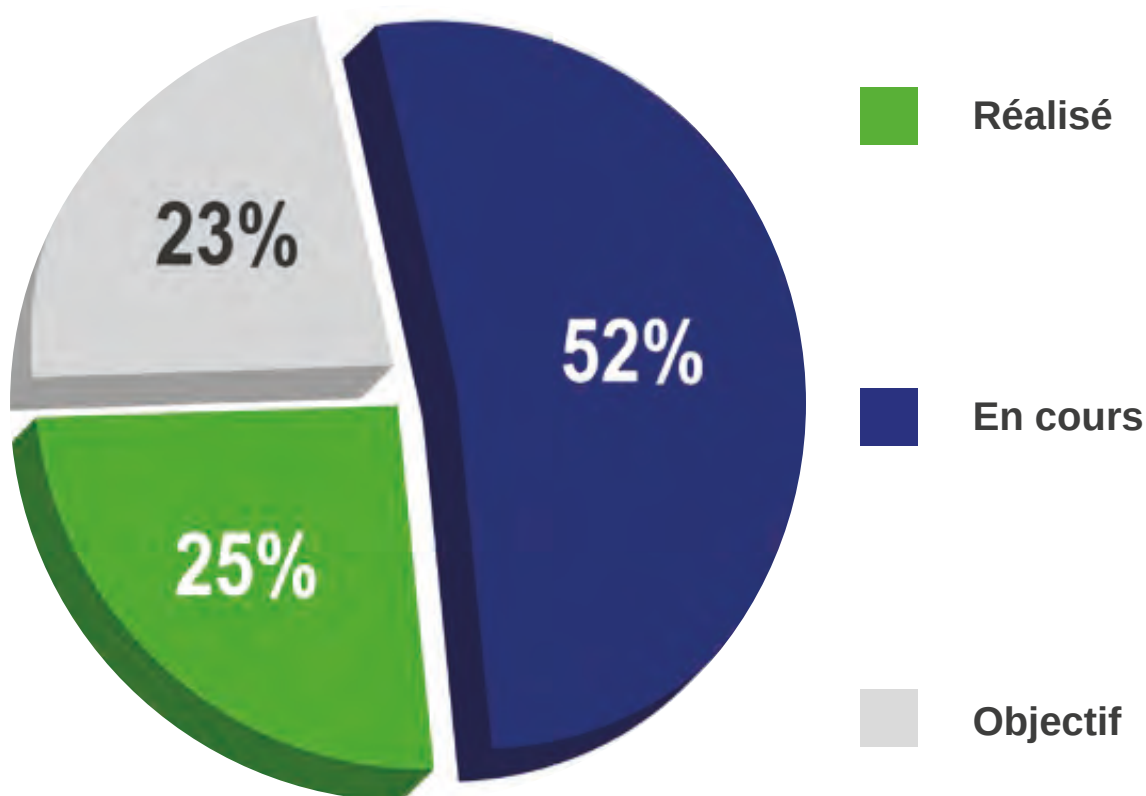
Développer le travail de coordination du technicien de l'information et de la communication (TIC) dans le cadre du temps dédié à la coordination : collaboration et coordination entre les instituts en lien avec le TIC effective

Diffuser à l'ensemble des instituts de formation du GHT la veille réglementaire réalisée par la documentaliste de l'IFSI de Vierzon : la documentaliste de l'IFSI de Vierzon transmet la veille réglementaire aux professionnels des 3 instituts.

La coordination des instituts

Développer la notion de coordination des instituts de formation du GHT. Possibilité de représenter l'ensemble des instituts du GHT lors des réunions et manifestations et organiser le retour d'information auprès de chaque institut : à chaque réunion de coordination, un point est réalisé concernant les différentes réunions. 11 réunions de coordination en 2018, toutes les réunions font l'objet d'un compte-rendu adressé aux directeurs des établissements de rattachement ; organisation du second concours 2019 par un institut pilote.

Taux de réalisation des actions du projet pédagogique partagé



12. INSTANCES 2019 DU GHT DU CHER

2019	Comité Stratégique	Collège Médical	CSIRMTG	Comité Territorial des Elus Locaux	Comité des Usagers	Conférence Territoriale de Dialogue Social	Réunion des Directeurs
Janvier	17 janvier						
Février							4 février
Mars	28 mars						4 mars
Avril							1 ^{er} avril
Mai	16 mai						13 mai
Juin	27 juin	26 juin	25 juin	28 juin	28 juin	27 juin	3 juin
Juillet							
Août							
Septembre	12 septembre						2 septembre
Octobre							7 octobre
Novembre	14 novembre						4 novembre
Décembre	9 décembre	11 décembre	17 décembre	16 décembre	13 décembre	12 décembre	2 décembre



Le GHT du Cher en 2019 :



3 315

LITS (2 844) ET PLACES (471)

72 936
PASSAGES AUX
URGENCES GÉNÉRALES



4 338

SORTIES SMUR

(Service Mobile d'Urgence et de Réanimation)

1 937
ACCOUCHEMENTS

